



Programme de formation Porter un Appareil Respiratoire Isolant (ARI)

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

- Etre capable de connaître les risques liés au gaz
- Etre capable de s'équiper d'appareils respiratoires isolants
- Etre capable de se déplacer dans une atmosphère dangereuse

PRÉ-REQUIS & MODALITÉS D'ACCÈS:

Lire et comprendre la langue française ; Personnel reconnu apte médicalement avant la formation. Une attestation de l'employeur doit être fournie avant la formation, portant l'indication "Apte au port de l'ARI" du personnel désigné. Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap, possibilité d'aménagement en fonction du type de handicap : nous consulter.

NOMBRE DE PARTICIPANTS : 1 à 10 personnes maximum par groupe

Validité : Il est préconisé de se former tous les ans

DURÉE : 1 jour soit 07 heures

SANCTION DE LA FORMATION : Délivrance d'une Attestation de compétence

LES POINTS ABORDÉS :

Introduction à la formation ARI

- Rappel de l'intérêt d'un appareil respiratoire isolant ARI
- Description de l'appareil respiratoire isolant
- Identification des différents modèles d'ARI
 - Les ARI filtrants
 - Les ARI isolants
- La notion d'atmosphères non respirables
- Le principe de résistance expiratoire
- Le cadre réglementaire du port de l'AR

Les risques liés à l'environnement nécessitant un ARI

- Le risque d'asphyxie
- Le risque d'intoxication
- Les modes de pénétration des produits chimiques
- La modification du schéma corporel
- La notion d'effort supplémentaire
- La notion de consommation d'oxygène

Les différents types de protection

- L'ARI
- L'équipement du porteur

L'appareil Respiratoire Isolant à circuit ouvert

- Mise en oeuvre de l'appareil et calcul de l'autonomie
- Port de l'appareil à l'air libre
- Principe d'intervention avec un ARI
- Procédure de changement d'une bouteille d'air
- La maintenance de l'appareil respiratoire isolant (ARI)

Les règles de sécurité et de prévention

- Les contraintes liées au port d'un ARI
- Assurer et maîtriser les règles de sécurité du port de l'ARI
- Secourir une personne portant un ARI

Exercices de mise en situation avec ARI

PUBLIC CONCERNÉ :

Toute personne pouvant intervenir en atmosphère irrespirable et étant reconnue apte médicalement avant la formation. Une attestation de l'employeur doit être fournie avant la formation, portant l'indication "Apte au port de l'ARI" du personnel désigné

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES, D'ANIMATION, D'ENCADREMENT & D'EVALUATION:

Partie théorique réalisée en salle avec vidéo projecteur, paper-board et livret remis aux stagiaires, suivie d'une séance d'exercice pratiques/de mise en situation sur sites sélectionnés ; contrôle des connaissances en fin de session. Le personnel réalise les exercices en assurant sa sécurité et connaît les consignes de sécurité.

MOYENS MATÉRIELS :

Il est demandé que chaque participant ait son ARI pour pouvoir réaliser les mises en situation.

